



# SEV 2019 : séjours Groupe vs Individuel

Mai 2020  
Isabelle Bouquet



	Diapo
❖ <b>L'essentiel à retenir</b> .....	<b>3</b>
❖ <b>Profil socio-démographique</b> .....	<b>6</b>
✓ Synthèse Partis SEV vs France 60 ans et + .....	7
✓ Synthèse Partis SEV en Groupe vs en Individuel .....	8
✓ Résultats détaillés : sexe, âge, catégorie d'agglomération .....	9
✓ Résultats détaillés : handicap/dépendance, aide financière, ancienneté et multi-séjours SEV .....	10
✓ Résultats détaillés : région d'origine du senior (domicile) .....	11
❖ <b>Profil des séjours</b> .....	<b>13</b>
✓ Environnement .....	14
✓ Région de destination .....	15
✓ Opérateurs de tourisme, durée du séjour .....	17
✓ Période de départ .....	19
❖ <b>Séjours groupe : focus sur les porteurs de projet</b> .....	<b>20</b>
❖ <b>L'impact économique de SEV sur le territoire</b> .....	<b>27</b>
✓ Récapitulatif par région .....	28

- 85 228 bénéficiaires du programme SEV en 2019 dont les trois quarts pour le dispositif Groupe (63 803)
- 33,6 millions de chiffre d'affaires générés pour l'activité Hébergement dont 8,7 millions de subventions directes de l'ANCV qui a participé au financement de deux séjours sur trois (55 313 personnes)

## Profil socio-démographique des bénéficiaires SEV

### ➤ Age

- ✓ Le cœur de cible de SEV : les 70 - 84 ans qui représentent 62 % des partis avec SEV vs 42 % de l'ensemble des 60 ans et plus vivant en France
- ✓ Un âge charnière : 75 - 79 ans, la tranche d'âge :
  - pour laquelle l'écart entre les partis SEV et les seniors vivant en France est le plus élevé : les 75 - 79 ans représentent 20 % des partis SEV vs 12 % des 60 ans et plus vivant en France
  - qui segmente les partants SEV :
    - En dessous : davantage de partis en individuel dont les deux tiers ont moins de 75 ans (la moitié pour les groupes)
    - Au dessus : davantage de partis en groupe : quasiment deux fois plus de 80 ans et plus parmi les partis en groupe (28 % vs 15 % pour les individuels).

### ➤ Sexe

- ✓ Des partants avec SEV plus âgés que l'ensemble des seniors France ➡ davantage de femmes parmi les partis SEV (68 % vs 56 % des 60 ans et + France)
- ✓ Des partis en groupe plus âgés que les individuels ➡ également davantage de femmes parmi eux (70 % vs 60 % pour les individuels).

### ➤ Handicap et dépendance

- ✓ 5 % de partis avec SEV en situation de handicap ou dépendance
- ✓ Deux fois plus parmi les individuels : 9 % vs 4 % parmi les groupes.

### ➤ Région de domicile

- ✓ Par rapport à la structure de l'ensemble des 60 ans et + vivant en France, davantage de seniors partis avec SEV domiciliés en Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France et Pays de la Loire
- ✓ A l'inverse, sont sous-représentés parmi les partis SEV, les résidents en Corse, Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine et PACA
- ✓ Des différences régionales également au sein du programme SEV :
  - Proportionnellement, nettement plus de partis en groupe originaires du Grand Est et d'Ile-de-France
  - Davantage de partis en individuel domiciliés en Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire et Hauts-de-France.

## Profil SEV

### ➤ Subvention accordée

- ✓ Deux séjours SEV sur trois sont subventionnés par l'ANCV
- ✓ Des résultats groupe nettement en retrait (61 % vs 77 % pour les individuels) car très peu d'éligibles à l'aide par conjoint et en tant qu'aidant parmi les partis en groupe.

### ➤ Ancienneté SEV

- ✓ Parmi les partis 2019, quatre sur dix sont des primo-partants SEV
- ✓ Des résultats tirés vers le haut par les séjours en groupe parmi lesquels on trouve quasiment 3 fois plus de primo-partants (47 % vs 17 % pour les individuels) et trois fois moins de très anciens (inscrits à SEV depuis 6 ans et plus) : 11 % vs 29 %.

### ➤ Multi-séjours SEV

- ✓ Au global, très peu de multi-partants SEV sur l'année (6 %), l'aide de l'ANCV n'étant accordée qu'une seule fois par an
- ✓ 94 % de ces multi-séjours se font sur un même type de séjour, seulement 6 % de multi-partants mixtes (en groupe et en individuel)
- ✓ Des individuels trois fois plus adeptes des multi-départs : 12 % vs 4 % pour les séjours en groupe.

## Profil des séjours

### ➤ Destination

- ✓ La mer reste la destination la plus prisée avec plus de la moitié des séjours, des individuels encore plus fans (59 % vs 54 % pour les groupes) qui sont, pour leur part, un peu plus adeptes de la campagne (27 % vs 19 % pour les individuels)
- ✓ Au sein de chaque cible, des âges moyens très proches selon les destinations, encore plus pour les partis en groupe
- ✓ Une hiérarchie des régions de destination sans surprise : les trois régions du sud de la France (Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA) sont celles qui accueillent le plus de séjours (la moitié à elles trois)
- ✓ Suivent Auvergne-Rhône-Alpes et la Bretagne. Les cinq régions les plus fréquentées totalisent quasiment les trois quarts des séjours, les huit autres régions se partageant les 27 % restants
- ✓ Des différences Groupe vs Individuel limitées en matière de répartition régionale des destinations des séjours : les individuels sont un peu plus adeptes de la région PACA et des séjours à l'étranger qui restent marginaux (moins de 1 %), les groupes ayant, pour leur part, une petite préférence pour la Corse et surtout le Grand Est.

### ➤ Durée du séjour

- ✓ Au global, 90 % de séjours 8 jours / 7 nuits mais des différences majeures selon les dispositifs : on compte quatre fois plus de séjours courts (5 jours / 4 nuits) pour les départs en groupe (13 % vs 3 % pour les individuels).

## Profil des séjours (suite)

### ➤ Période du séjour

- ✓ Une nette préférence pour la proximité de l'été (3/4 des séjours) en particulier fin août/septembre (43 %)
- ✓ Des résultats Groupe et Individuel très proches. Une seule différence notable : des groupes légèrement plus adeptes du début d'été (juin/début juillet : 31 % vs 29 %) vs des individuels un peu plus enclin à partir en fin d'été (fin août/septembre : 44 % vs 42 %)
- ✓ Toujours une minorité de séjours (13 %) en début et en fin de l'année : mars (les premiers séjours) / avril et le dernier trimestre. Des séjours nettement plus orientés campagne : 45 % de séjours (Groupe et Individuel cumulés) à la campagne en mars/avril et 41 % en octobre/novembre/décembre vs 23 % pour les autres mois de départ
- ✓ Remarque : la configuration du calendrier (le nombre de week end dans le mois) influence fortement les résultats en terme de période dans la mesure où 70 % des séjours commencent un samedi.

### ➤ Opérateurs de tourisme

- ✓ 46 opérateurs de tourisme (tous équipements confondus) ont participé à SEV en 2019 : 43 ont reçu des groupes et des individuels (93 %), 1 uniquement des groupes et 2 uniquement des individuels
- ✓ Les trois opérateurs qui ont reçu le plus de bénéficiaires concentrent quasiment un tiers des séjours (Groupe : 34 % - Individuel : 28 %), les dix premiers totalisant sept séjours sur dix
- ✓ Les trois quarts des séjours SEV (Groupe comme Individuel) concernent des opérateurs adhérents à l'UNAT.

## Séjours groupe : focus sur les porteurs de projet

- Deux catégories de porteur de projet concentrent 82 % des séjours en groupe :
  - ✓ Les collectivités territoriales (42 %), essentiellement de niveau communal (CCAS : 32 %, communes : 6 % et structures rattachées : 1 %) et marginalement de niveau intercommunal (2 %) et départemental (1 %)
  - ✓ Les associations et clubs (40 %), principalement de retraités mais pas exclusivement : associations de malades / handicapés - associations familiales, sportives ou liées à une ancienne activité professionnelle
- Des porteurs de projet dont les partants cumulent fragilité économique (évaluée par la part de séjours subventionnés) et fragilité personnelle souvent liée au grand âge mais pas uniquement (mesurée par la part de séjours courts) :
  - ✓ les porteurs de projet "spécialisés" : hébergements permanents / accueils de jour, services d'aide à domicile et structures d'orientation, informations
  - ✓ certains généralistes comme les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance, les structures sociales tous publics et les opérateurs de tourisme
- Logiquement, une fragilité économique plus prégnante pour les organismes caritatifs qui présente l'un des taux de séjours subventionnés les plus élevés
- Parmi les publics les moins fragiles (les deux indicateurs sont en dessous de la moyenne), on trouve les seniors partis via les associations/clubs, les collectivités départementales et communales/intercommunales à l'exception des CCAS/CIAS dont les scores se situent dans la moyenne des séjours groupe.



# Les caractéristiques communes aux partis SEV (groupe ou individuel) vs les seniors France



## Ce qui les rapproche

Femmes  
**68 %**

Vs 56 %  
des 60 et  
+

Pays de  
la Loire  
**10 %**

Vs 6 %  
des 60 et  
+

70 - 84 ans  
**62 %**

Vs 42 %  
des 60 et  
+

Grand Est  
**11 %**

Vs 9 %  
des 60 et  
+

Hauts-de-  
France  
**10 %**

Vs 8 %  
des 60 et  
+

Et en particulier les 75 - 79 ans

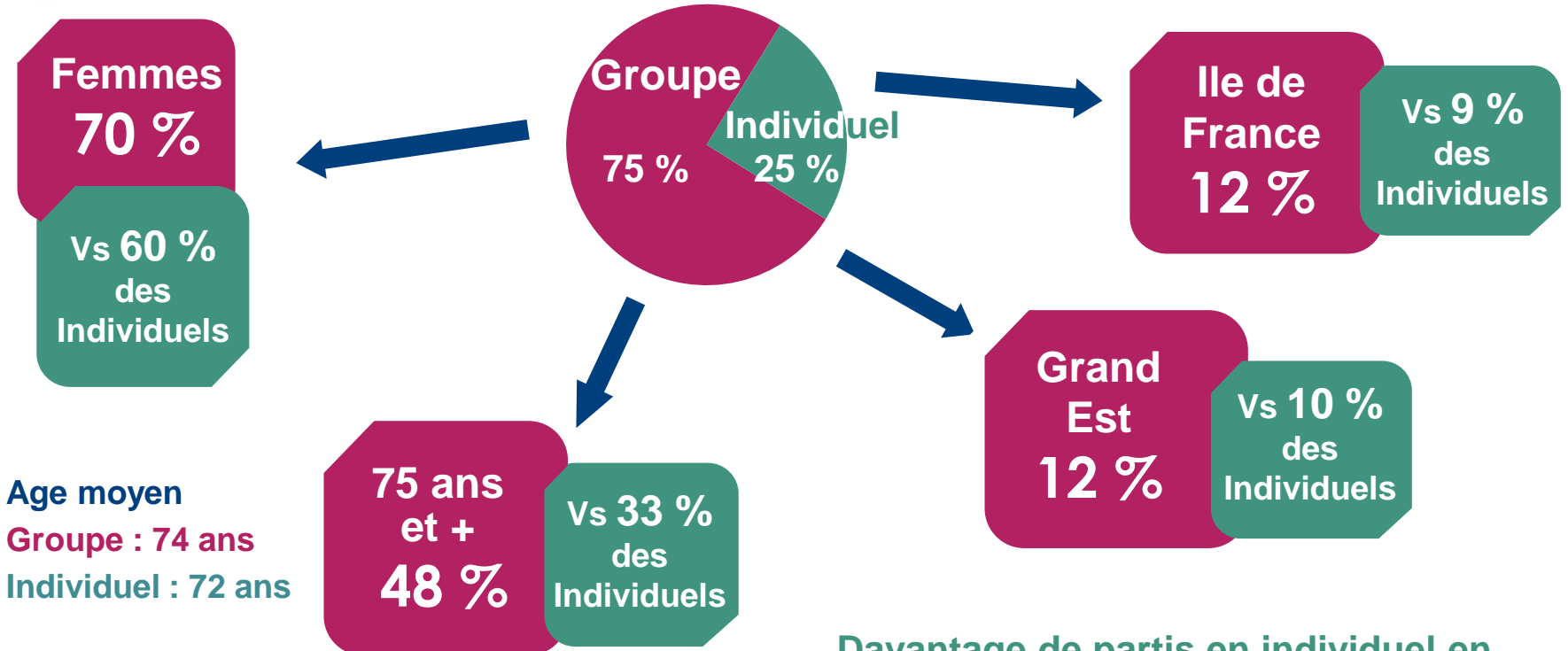
	Partis SEV	France 60 ans et +
70 - 74 ans	26 %	20%
75 - 79 ans	20 %	12 %
80 - 84 ans	16 %	10 %

Particulièrement peu de partis avec SEV en

- Ile-de-France (11 % vs 14 %)
- Nouvelle Aquitaine (7 % vs 11 %)
- PACA (6 % vs 9 %)
- Corse (0,1 % vs 1 %)

Sources : Insee, estimations de population : résultats provisoires à fin 2019  
France Métropolitaine : 17,43 millions de 60 ans et +  
Ensemble des partis SEV 2019 : 85 228

# Les partis en groupe vs en individuel : ce qui les différencie



Et en particulier les 80 ans et plus

	Groupe	Individuel
75 - 79 ans	20 %	18 %
80 - 84 ans	18 %	11 %
85 ans et +	10 %	4 %

Davantage de partis en individuel en

- Auvergne-Rhône-Alpes (15 % vs 13 %)
- Hauts-de-France (13 % vs 9 %)
- Centre-Val de Loire (4 % vs 2 %)

**RAPPEL** : pour la région : filtre des porteurs de projet pour les groupes

Ensemble des partis en groupe SEV 2019 : 63 803  
Ensemble des partis en individuel SEV 2019 : 21 425



# Profil socio-démographique



	60 ans et + France	Total Partis SEV	Partis Groupe	Partis Individuel
<i>Se distingue en +++</i>				
<i>Se distingue en ---</i>				
Bases	17 432 816*	85 228	63 803**	21 425***
<b>Homme</b>	<b>44 %</b>	<b>32 %</b>	<b>30 %</b>	<b>40 %</b>
<b>Femmes</b>	<b>56 %</b>	<b>68 %</b>	<b>70 %</b>	<b>60 %</b>
<b>Moins de 60 ans</b>		2 %	2 %	1 %
<b>60 - 64 ans</b>	23 %	45 % 8 %	7 %	10 %
<b>65 - 69 ans</b>	22 %	20 %	18 %	26 %
<b>70 - 74 ans</b>	20 %	26 %	25 %	30 %
<b>75 - 79 ans</b>	12 %	32 % 20 %	20 %	18 %
<b>80 - 84 ans</b>	10 %	23 % 16 %	18 %	11 %
<b>85 ans et +</b>	13 %	8 %	10 %	4 %
<b>Age moyen</b>	<b>72 ans et 6 mois</b>	<b>73 ans et 9 mois</b>	<b>74 ans et 3 mois</b>	<b>72 ans et 1 mois</b>
<b>Hors éligibles en tant qu'aidant</b>		<b>74 ans</b>	<b>74 ans et 7 mois</b>	<b>72 ans et 4 mois</b>

**Le cœur de cible de SEV :**  
les 70 - 84 ans (20 points de plus vs les seniors France)

Et en particulier les 75 - 79 ans (66 % plus nombreux parmi les partis SEV vs les seniors France)

75 - 79 ans : également un âge charnière qui segmente la population des partis SEV

Avant : davantage de partis en individuel  
2/3 ont moins de 75 ans vs la moitié des groupes

Après : davantage de partis en groupe  
Quasiment deux fois plus de 80 ans et plus parmi les partis en groupe vs en individuel

\*\* Ensemble des partis en groupe SEV 2019  
\*\*\* Ensemble des partis en individuel SEV 2019

	Total Partis SEV
Bases	85 228
<b>Rural (&lt; 2.000 hab.)</b>	<b>23 %</b>
<b>De 2 à 20.000 hab.</b>	<b>21 %</b>
<b>De 20 à 100.000 hab.</b>	<b>16 %</b>
<b>&gt; 100.000 hab.</b>	<b>30 %</b>
<b>Agglo. Parisienne</b>	<b>10 %</b>

	Partis Groupe	Partis Individuel
Bases	63 803**	21 425***
<b>Rural (&lt; 2.000 hab.)</b>	<b>23 %</b>	<b>24 %</b>
<b>De 2 à 20.000 hab.</b>	<b>21 %</b>	<b>22 %</b>
<b>De 20 à 100.000 hab.</b>	<b>15 %</b>	<b>17 %</b>
<b>&gt; 100.000 hab.</b>	<b>30 %</b>	<b>29 %</b>
<b>Agglo. Parisienne</b>	<b>11 %</b>	<b>8 %</b>

\* Source : Insee, estimations de population : résultats provisoires à fin 2019, France Métropolitaine (quasiment aucun parti domicilié dans les DOM)

**Remarque concernant l'âge moyen des 60 ans et + France**

Il est tiré vers le haut par les seniors très âgés (95 ans et +) alors qu'ils sont très logiquement peu nombreux parmi les partis SEV

# Les partis en groupe vs en individuel : autres caractéristiques

Toujours 5 % de seniors en situation de handicap ou de perte d'autonomie

Partis 2019 : handicap (3 366) - dépendance (949)

Groupe : moins de seniors souffrant d'un handicap mais davantage en perte d'autonomie

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	85 228	63 803*	21 425**
<b>Handicap ou dépendance</b>	<b>5 %</b>	<b>4 %</b> ← → <b>9 %</b>	
Handicap	4 %	2 %	← → 9 %
Dépendance	1 %	2 %	← → NS

NS : Non Significatif : < 0,1 %

Porteurs de projet ——— Handicap : 20 %  
Hébergements hors aidants Dépendance : 36 % } 50 %

Au global, très peu de multi-partants SEV

L'aide de l'ANCV n'est accordée qu'une seule fois par an

Quasiment pas de partants mixtes

Groupe : trois fois moins de multi-partants

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	85 228	63 803*	21 425**
<b>Multi-partants SEV 2019</b>	<b>6 %</b>	<b>4 %</b>	<b>12 %</b>
Dont partants mixtes (en groupe et en individuel) <sup>(1)</sup>	6 % <sup>(1)</sup>	6 % <sup>(1)</sup>	7 % <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Calculé sur la base des multi-partants soit moins de 0,5 % de l'ensemble des partis. Autrement dit, 94 % des multi-partants partent sur le même type de séjours

\* Ensemble des partis en groupe SEV 2019

\*\* Ensemble des partis en individuel SEV 2019

Se distingue en +++

Se distingue en - - -

2 séjours sur 3 sont subventionnés par l'ANCV

Des résultats Groupe nettement en retrait :

- des éligibles à l'aide par conjoint rarissimes
- beaucoup moins de subventionnés en tant qu'aidant

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	85 228	63 803*	21 425**
<b>Subvention accordée</b>	<b>65 %</b>	<b>61 %</b>	<b>77 %</b>
À l'aide	54 %	55 %	49 %
À l'aide par conjoint	8 %	4 %	22 %
En tant qu'aidant	3 %	2 %	6 %

Parmi les partis 2019, 4 sur 10 sont des primo-partants avec SEV

Des résultats tirés vers le haut par les partis en groupe parmi lesquels on trouve quasiment 3 fois plus de primo-partants et trois fois moins de très anciens (6 ans et +)

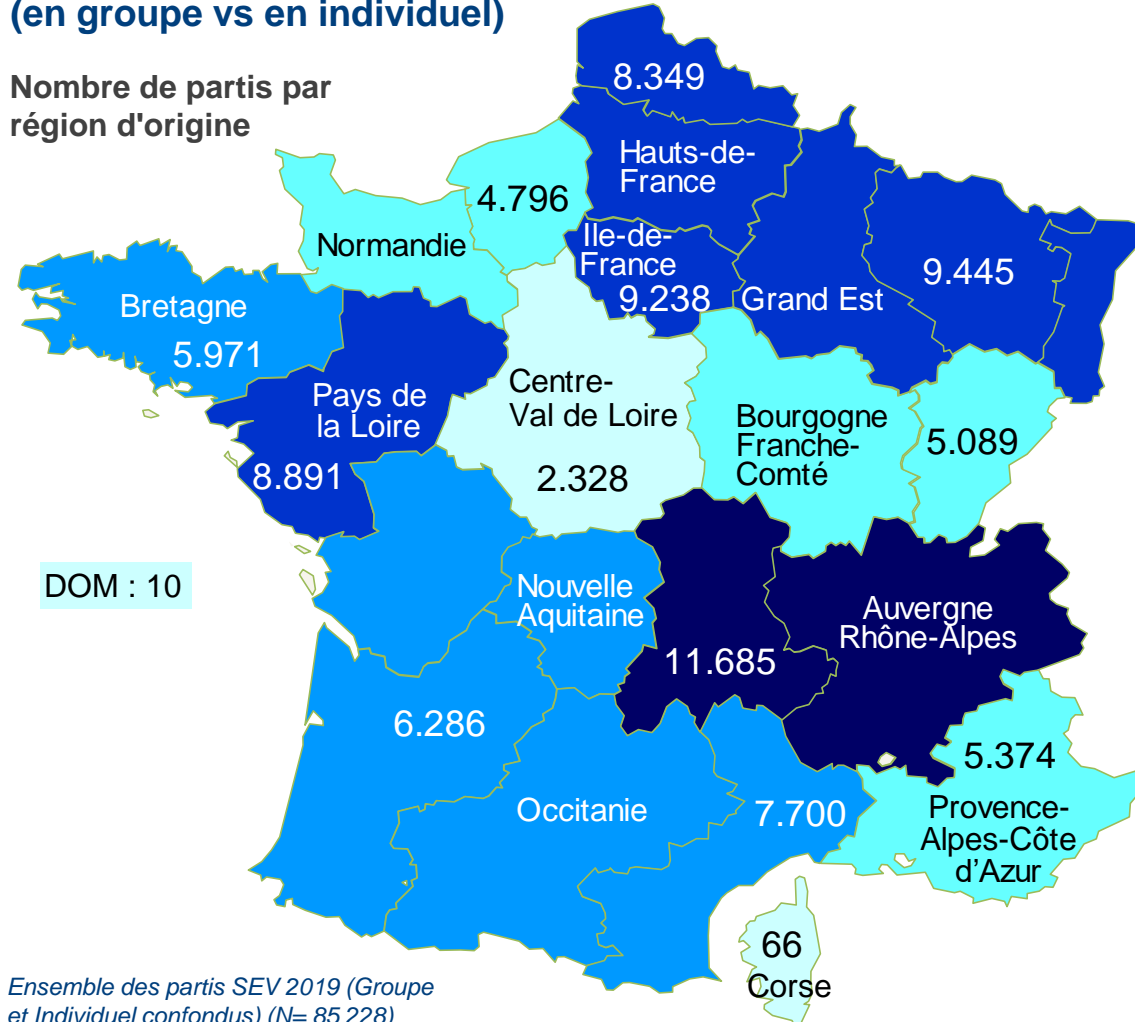
Année de première inscription à SEV	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	85 228	63 803*	21 425**
<b>2013 et avant</b>	<b>15 %</b>	<b>11 %</b> ← → <b>29 %</b>	
<b>2014/2015</b>	<b>15 %</b>	<b>13 %</b>	<b>20 %</b>
<b>2016/2017</b>	<b>18 %</b>	<b>17 %</b>	<b>21 %</b>
<b>2018</b>	<b>12 %</b>	<b>12 %</b>	<b>13 %</b>
<b>2019</b>	<b>40 %</b>	<b>47 %</b> ← → <b>17 %</b>	

# Selon les régions d'origine des seniors, un nombre très différent de partis

Par rapport à la structure de l'ensemble des 60 ans et + vivant en France, certaines régions sont sur-représentées parmi les partis avec SEV, d'autres sous-représentées

Des différences également selon le type de départ (en groupe vs en individuel)

Nombre de partis par région d'origine

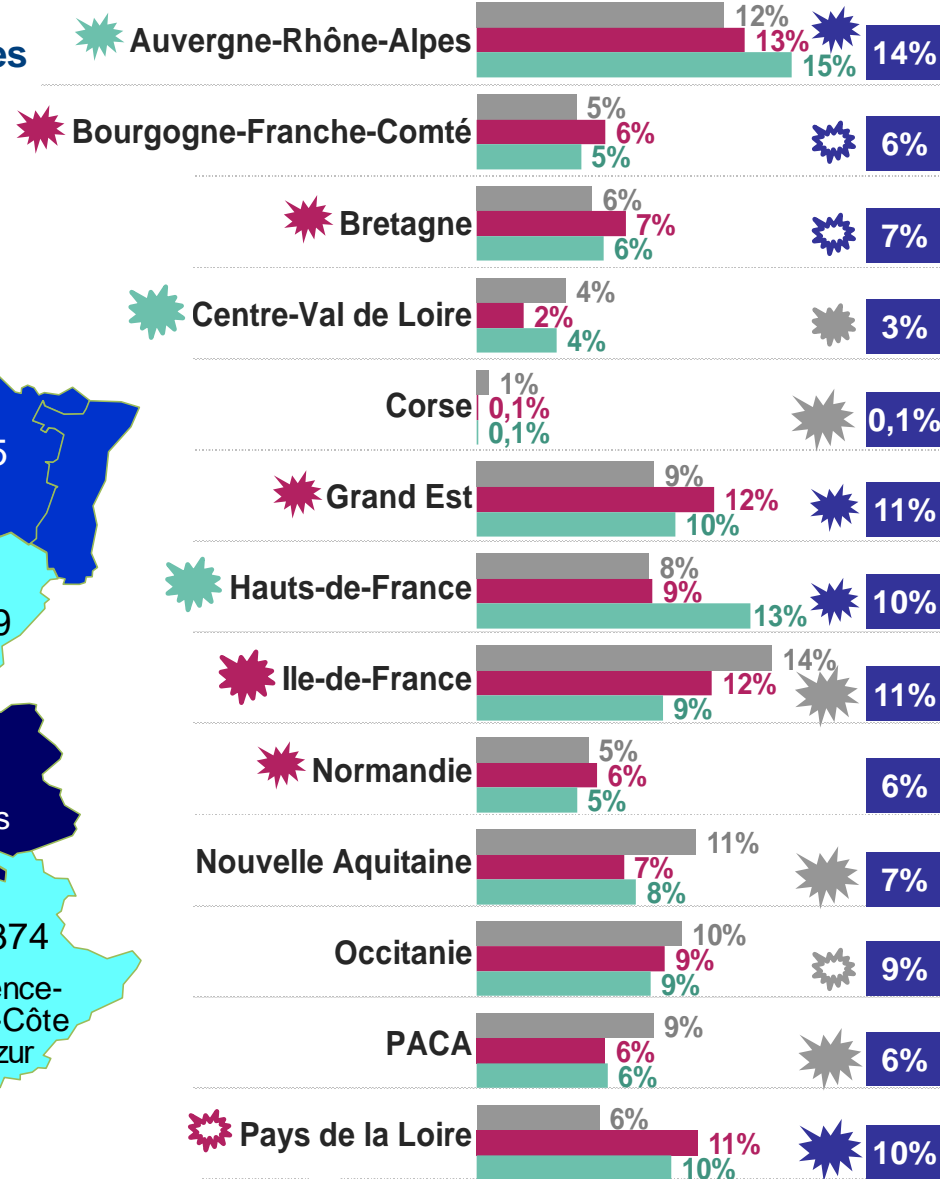


DOM : 10

Ensemble des partis SEV 2019 (Groupe et Individuel confondus) (N= 85 228)

Région sur-représentée parmi les partis SEV vs France  
 Région sous-représentée parmi les partis SEV vs France

Groupe sur-représenté vs Individuel  
 Individuel sur-représenté vs Groupe



INSEE Arrêtés à fin 2019

- France Métropolitaine 60 ans et + (17.43 millions)
- Ensemble partis avec SEV en 2019 (N=85 228)
- Partis en Groupe (N=63 803)
- Partis en Individuel (N=21 425)

# SEV 2019 : 8,7 millions de subventions accordées par l'ANCV

Des taux de subvention accordée différents selon les régions d'origine des seniors



A noter la situation atypique de l'Île de France : non seulement, les partis avec SEV sont peu nombreux vs la répartition régionale des 60 ans et + (11 % vs 14 %) mais le nombre de seniors subventionnés est particulièrement faible (1 sur 2 vs 2 sur 3 au global toutes régions confondues) en particulier parmi les partants en groupe

Région PACA vs la France entière : des taux de subvention accordée dans la moyenne pour les partants en groupe mais nettement plus élevés pour les individuels

Région d'origine des seniors	Nombre de partis	Nombre de subventions accordées	Taux de subvention accordée	Montant des subventions accordées	Taux de subvention accordée	
					Groupe	Individuel
Auvergne-Rhône-Alpes	11 685	7 702	66 %	1 208 745 €	60 %	81 %
Bourgogne-Franche-Comté	5 089	3 236	64 %	511 710 €	60 %	77 %
Bretagne	5 971	3 912	66 %	620 895 €	63 %	75 %
Centre-Val de Loire	2 328	1 405	60 %	219 800 €	54 %	71 %
Corse	66	39	59 %	6 240 €	61 %	53 %
Grand Est	9 445	6 067	64 %	957 995 €	61 %	75 %
Hauts-de-France	8 349	5 518	66 %	873 230 €	62 %	74 %
Île-de-France	9 238	4 675	51 %	736 850 €	46 %	68 %
Normandie	4 796	3 201	67 %	506 535 €	64 %	77 %
Nouvelle Aquitaine	6 286	4 509	72 %	704 790 €	69 %	80 %
Occitanie	7 700	5 255	68 %	810 725 €	64 %	81 %
PACA	5 374	3 557	66 %	560 295 €	60 %	84 %
Pays de la Loire	8 891	6 233	70 %	983 580 €	67 %	82 %
DOM	10	4	40 %	640 €	0%	67 %
<b>TOTAL</b>	<b>85 228</b>	<b>55 313</b>	<b>65 %</b>	<b>8 702 030 €</b>	<b>61 %</b>	<b>77 %</b>

# Profil des séjours



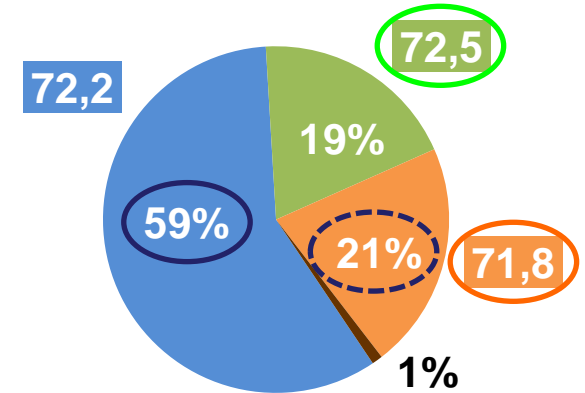
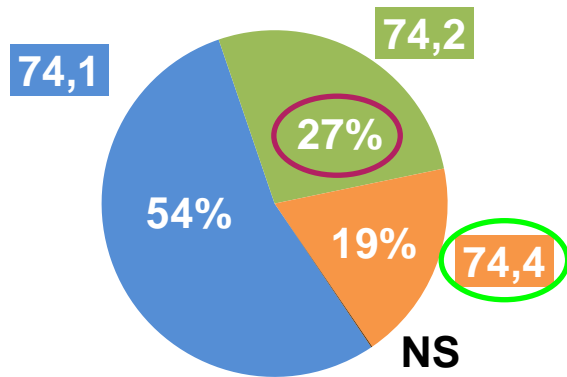
# La mer reste la destination la plus prisée

## Des partis en groupe nettement plus adeptes de la campagne vs des individuels un peu plus nombreux à la mer



**En GROUPE** Age moyen : 74,2

**En INDIVIDUEL** 72,1 ans



Ville (< 0,1 %) \* **75,6 ans**

**RAPPEL : choix des porteurs de projet pour les groupes**

Ville (≈1 %) \* **69,6 ans**

Base : Ensemble  
(N=63 803)

Mer Campagne Montagne



Base : Ensemble  
(N=21 425)

**Au sein de chaque cible, des âges moyens très proches selon les destinations et encore plus pour les partis en groupe**

**Pour les individuels, on retrouve logiquement des adeptes de la campagne légèrement plus âgés et des partisans de la montagne un peu plus jeunes mais les écarts restent faibles**

**Des séjours en ville (à Paris)**

- Non seulement qui ne progressent pas mais qui même diminuent\* nettement en particulier pour les séjours groupe (première apparition en 2014)
- Un peu atypiques : ils concernent des seniors très nettement plus jeunes pour les séjours individuels et plutôt plus âgés pour ceux en groupe (⚠ base très faible)

 Groupe sur-représenté vs Individuel  
 Individuel sur-représenté vs Groupe

\* Base faible : Groupe : 31 (252 en 2018)  
Individuel : 78 (114 en 2018)

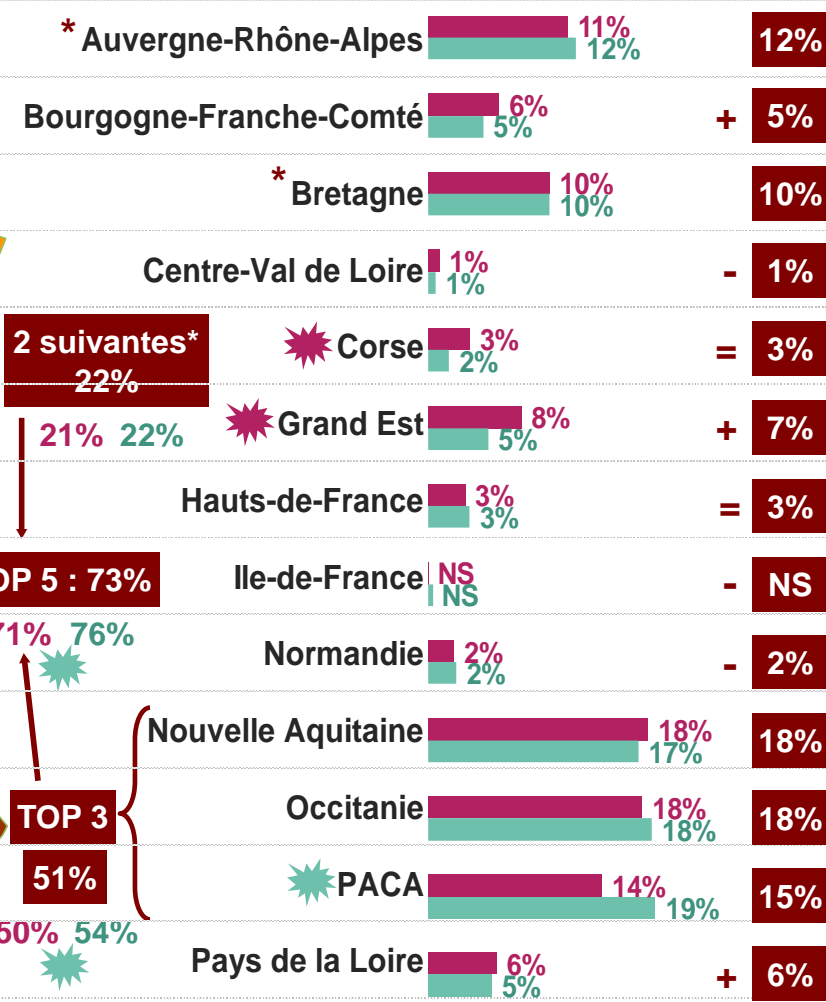
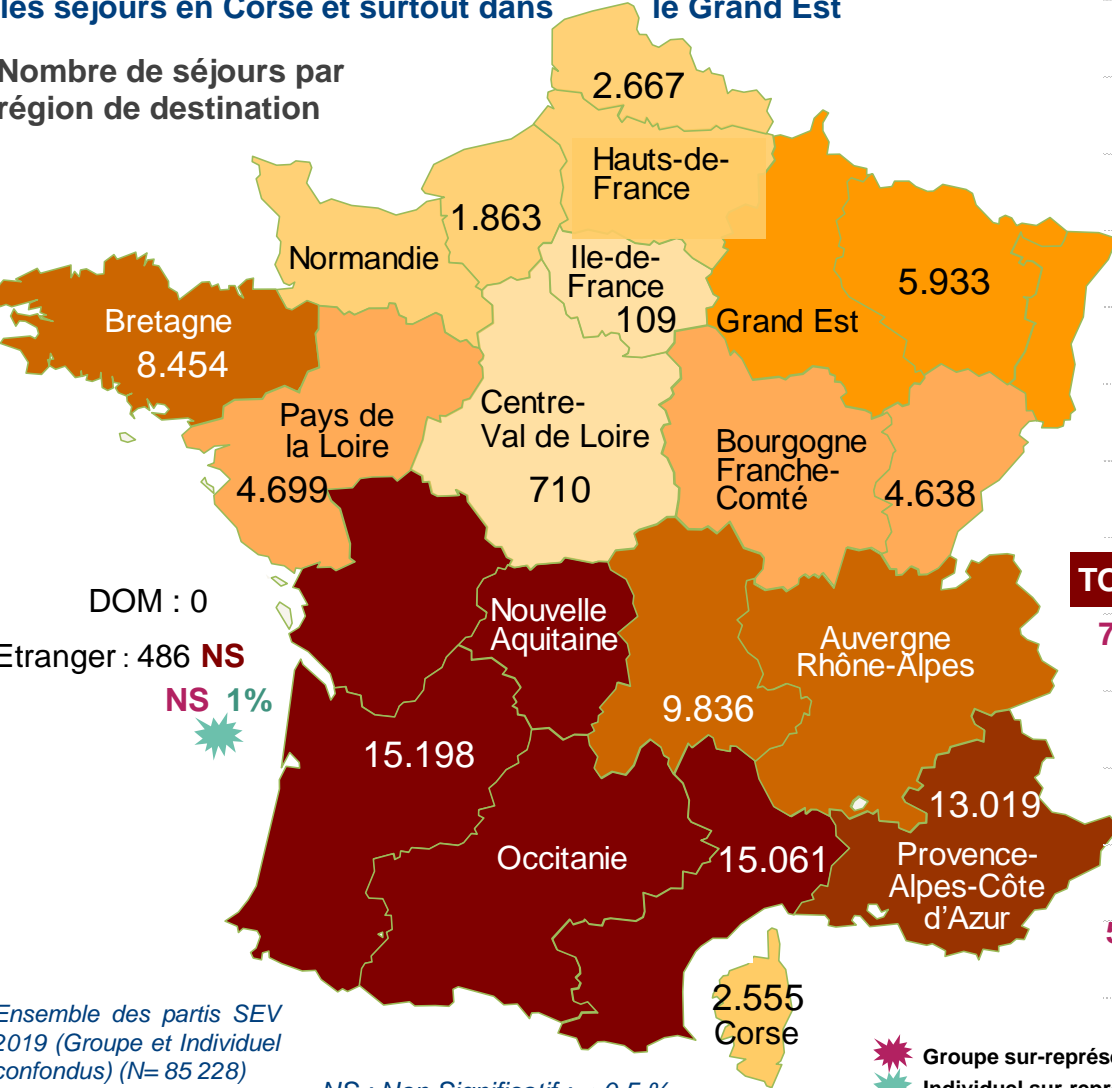
# Une hiérarchie des régions de destination sans surprise : les 3 régions du sud de la France sont celles qui accueillent le plus de séjours (la moitié à elles trois)

Les 2 régions suivantes totalisent 22 % des séjours, les 8 autres se partageant les 27 % restants

Assez peu de différences Groupe vs Individuel : simplement, pour ces derniers, plutôt une concentration des séjours un peu plus importante sur les régions du Top 3 et par ricochet du Top 5, en raison de la région PACA davantage plébiscitée par les individuels qui sont également un peu plus nombreux à se rendre à l'étranger même si ces séjours restent marginaux (moins de 1%). Les partis en groupe ont, pour leur part, une petite préférence pour les séjours en Corse et surtout dans le Grand Est

= Vs la répartition moyenne des 8 régions se partageant les 27 %  
 + restants : 27/8 = 3,38 % chacune

Nombre de séjours par région de destination



Ensemble des partis SEV 2019 (Groupe et Individuel confondus) (N= 85 228)

NS : Non Significatif : < 0,5 %

🌸 Groupe sur-représenté vs Individuel  
 🌿 Individuel sur-représenté vs Groupe

■ Ensemble partis avec SEV en 2019 (N=85 228)  
 ■ Partis en Groupe (N=63 803)  
 ■ Partis en Individuel (N=21 425)

Des régions qui accueillent plus ou moins de séjours subventionnés

Comparaison des taux de subvention accordée selon les régions de destination :

- Corse et Ile-de-France : une situation atypique
  - Groupe : particulièrement peu de séjours subventionnés accueillis (Corse : coût du transport plus élevé)
  - Individuel : plutôt un peu plus de séjours subventionnés

Région de destination des séjours	Nombre de séjours	CA généré	Nombre de subventions accordées	Montant des subventions accordées	Taux de subvention accordée		
					Ens	Grp	Indiv
Auvergne-Rhône-Alpes	9 836	3 885 446 €	6 380	1 006 775 €	65 %	61 %	76 %
Bourgogne-Franche-Comté	4 638	1 832 640 €	2 863	451 630 €	62 %	59 %	73 %
Bretagne	8 454	3 332 418 €	5 305	833 650 €	63 %	59 %	75 %
Centre-Val de Loire	710	283 506 €	473	75 605 €	67 %	64 %	79 %
Corse	2 555	1 027 110 €	1 364	218 240 €	53 %	49 %	81 %
Grand Est	5 933	2 313 054 €	3 752	585 770 €	63 %	60 %	79 %
Hauts-de-France	2 667	1 043 021 €	1 774	274 965 €	67 %	61 %	81 %
Ile-de-France	109	38 538 €	73	10 480 €	67 %	36 %	80 %
Normandie	1 863	718 159 €	1 263	195 105 €	68 %	63 %	81 %
Nouvelle Aquitaine	15 198	6 016 437 €	9 901	1 563 335 €	65 %	61 %	77 %
Occitanie	15 061	5 927 432 €	10 084	1 583 290 €	67 %	63 %	78 %
PACA	13 019	5 169 904 €	8 568	1 356 805 €	66 %	61 %	76 %
Pays de la Loire	4 699	1 820 906 €	3 179	492 940 €	68 %	65 %	78 %
Etranger	486	195 372 €	334	53 440 €	69 %	58 %	85 %
<b>TOTAL</b>	<b>85 228</b>	<b>33 603 943 €</b>	<b>55 313</b>	<b>8 702 030 €</b>	<b>65 %</b>	<b>61 %</b>	<b>77 %</b>



## Détails du TOP 10 : Groupe vs Individuel

- 8 communs et 2 spécifiques mais un classement assez différent
- Le même opérateur en tête mais nettement plus détaché pour les séjours en groupe
- Seulement deux organismes communs dans le TOP 3
- Des opérateurs spécifiques plutôt en queue de classement à l'exception d'Artes en 5<sup>ème</sup> position pour les séjours en individuel

*Partis en Groupe <sup>(2)</sup>	
CAP VACANCES	14 %
BELAMBRA Clubs	10 %
VVF Villages	10 %
CAP FRANCE	9 %
CEVEO	6 %
VACANCES ULVF	5 %
Villages Clubs du Soleil	5 %
VTF	5 %
VACANCIEL	4 %
Vacances PASSION	4 %

*Partis en Individuel <sup>(3)</sup>	
CAP VACANCES	10 %
CAP FRANCE	10 %
BELAMBRA Clubs	8 %
CEVEO	8 %
ARTES	6 %
VVF Villages	6 %
Villages Clubs du Soleil	6 %
Vacances PASSION	5 %
VACANCES ULVF	4 %
AEC	3 %

Une grande concentration des séjours : le TOP 3 totalise quasiment un tiers des partis (groupe ou individuel)\*

Groupe : une plus grande concentration du TOP 3 que l'on retrouve dans le TOP 10 (aucune différence sur les rangs 4 à 10)

Se distingue en +++	Ensemble <sup>(1)</sup>	Groupe <sup>(2)</sup>	Individuel <sup>(3)</sup>
TOP 3	31 %	34 %	28 %
7 suivants	38 %	38 %	38 %
TOP 10	69 %	72 %	66 %

\*Palmarès par opérateur (tous équipements confondus)

Les 3/4 des séjours concernent des opérateurs de tourisme adhérents UNAT

Des résultats Groupe et Individuel comparables

	Ensemble <sup>(1)</sup>	Groupe <sup>(2)</sup>	Individuel <sup>(3)</sup>
UNAT	75 %	76 %	74 %
Autres	25 %	24 %	26 %

Une très large majorité de séjours de 8 jours

Groupe : 4 fois plus de séjours courts vs les individuels

	Ensemble <sup>(1)</sup>	Groupe <sup>(2)</sup>	Individuel <sup>(3)</sup>
5 jours (4 nuits)	10 %	13 %	3 %
8 jours (7 nuits)	90 %	87 %	97 %

Moins de séjours de 5 jours pour les porteurs de projet Organismes caritatifs (10 %) et surtout Associations/clubs (6 %)

(1) Ensemble des partis avec SEV 2019 (N=85 228)

(2) Ensemble des partis en groupe (N=63 803)

(3) Ensemble des partis en individuel (N=21 425)

# TOP 15 des Opérateurs (tous équipements confondus)



46 opérateurs ont participé à SEV en 2019 : 43 ont reçu des groupes et des individuels (93 %), 1 uniquement des groupes et 2 uniquement des individuels

**RAPPEL : choix des porteurs de projet pour les groupes**

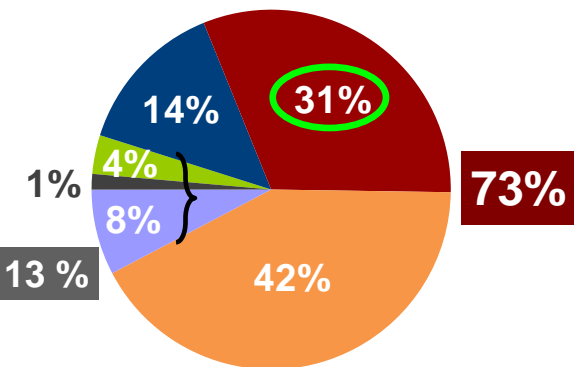
	Nombre de séjours	CA généré	Nombre de subventions accordées	Taux de subvention accordée			Montant des subventions accordées
				Ens.	Grp	Indiv.	
CAP VACANCES	11 144	4 425 042 €	7 594	68 %	66 %	75 %	1 199 715 €
BELAMBRA CLUBS	8 285	3 270 399 €	5 043	61 %	56 %	81 %	795 230 €
CAP FRANCE	7 631	2 990 764 €	4 877	64 %	59 %	77 %	762 945 €
VVF VILLAGES	7 575	2 996 505 €	4 874	64 %	62 %	77 %	772 965 €
CEVEO	5 399	2 142 216 €	3 382	63 %	59 %	72 %	534 895 €
VILL. CLUBS DU SOLEIL	4 628	1 838 727 €	2 895	63 %	60 %	71 %	458 425 €
VACANCES ULVF	4 305	1 707 114 €	2 722	63 %	59 %	79 %	429 720 €
VTF	3 563	1 417 410 €	2 353	66 %	64 %	77 %	373 530 €
VACANCES PASSION	3 404	1 345 242 €	2 380	70 %	66 %	79 %	374 875 €
VACANCIEL	3 009	1 189 224 €	1 835	61 %	59 %	77 %	287 875 €
TERNELIA	2 711	1 044 201 €	1 818	67 %	62 %	83 %	279 955 €
ARTES	2 697	1 064 278 €	1 951	72 %	66 %	79 %	305 960 €
VACANCES POPINNS	2 589	1 022 861 €	1 667	64 %	61 %	78 %	264 195 €
AVMA	2 098	781 796 €	1 356	65 %	63 %	75 %	201 460 €
UNIVAC	2 087	829 290 €	1 290	62 %	55 %	79 %	204 775 €
Autres	14 103	5 538 874 €	9 276	66 %	59 %	79 %	1 455 510 €
<b>TOTAL</b>	<b>85 228</b>	<b>33 603 943 €</b>	<b>55 313</b>	<b>65 %</b>	<b>61 %</b>	<b>77 %</b>	<b>8 702 030 €</b>

# Période de départ : une nette préférence pour la proximité de l'été (quasiment les 3/4 des séjours) en particulier Septembre



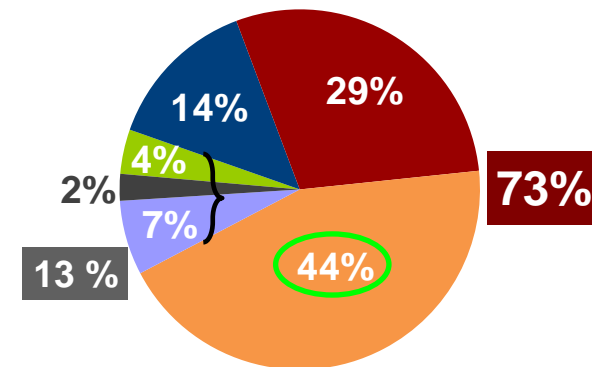
Des résultats Groupe et Individuel très proches. Une seule différence notable : des groupes légèrement plus adeptes du début d'été vs des individuels plus enclin à partir en fin d'été

## GROUPE



Statistiquement au-dessus vs l'autre cible

## INDIVIDUEL



Base : Ensemble (N=21 425)

Base : Ensemble (N=63 803)

Toujours une minorité de séjours (13 %) en début et en fin de l'année : mars (les premiers séjours) / avril et le dernier trimestre. Des séjours nettement plus orientés campagne

Ens Groupe + Individuel (N=85 228)

	Ens Partis SEV	Janv à avril	Mai	Juin/début juil	Fin août/sept	Oct/nov/déc
<b>% Campagne</b>	<b>25 %</b>	<b>45 %</b>	<b>24 %</b>	<b>21 %</b>	<b>23 %</b>	<b>41 %</b>

Se distingue en  
+++ ---

Davantage de départs en groupe le lundi car c'est le jour de départ privilégié des séjours de 5 jours qui bénéficient très souvent d'un accompagnement par des professionnels sachant que 94 % des séjours courts sont des départs en groupe

	Base	Samedi	Dimanche	Lundi	Autres jours
<b>Groupe</b>	63 803	<b>67 %</b>	14 %	<b>13 %</b>	6 %
<b>Individuel</b>	21 425	<b>79 %</b>	14 %	<b>5 %</b>	2 %
<b>Séj. 5 Jours</b>	8 718	6 %	7 %	<b>75 %</b>	<b>12 %</b>

La configuration du calendrier (le nombre de week end dans le mois) influence fortement les résultats en terme de période, 70 % des séjours commençant le samedi

Mardi (6 %) SEV : 10 % de séjours de 5 jours

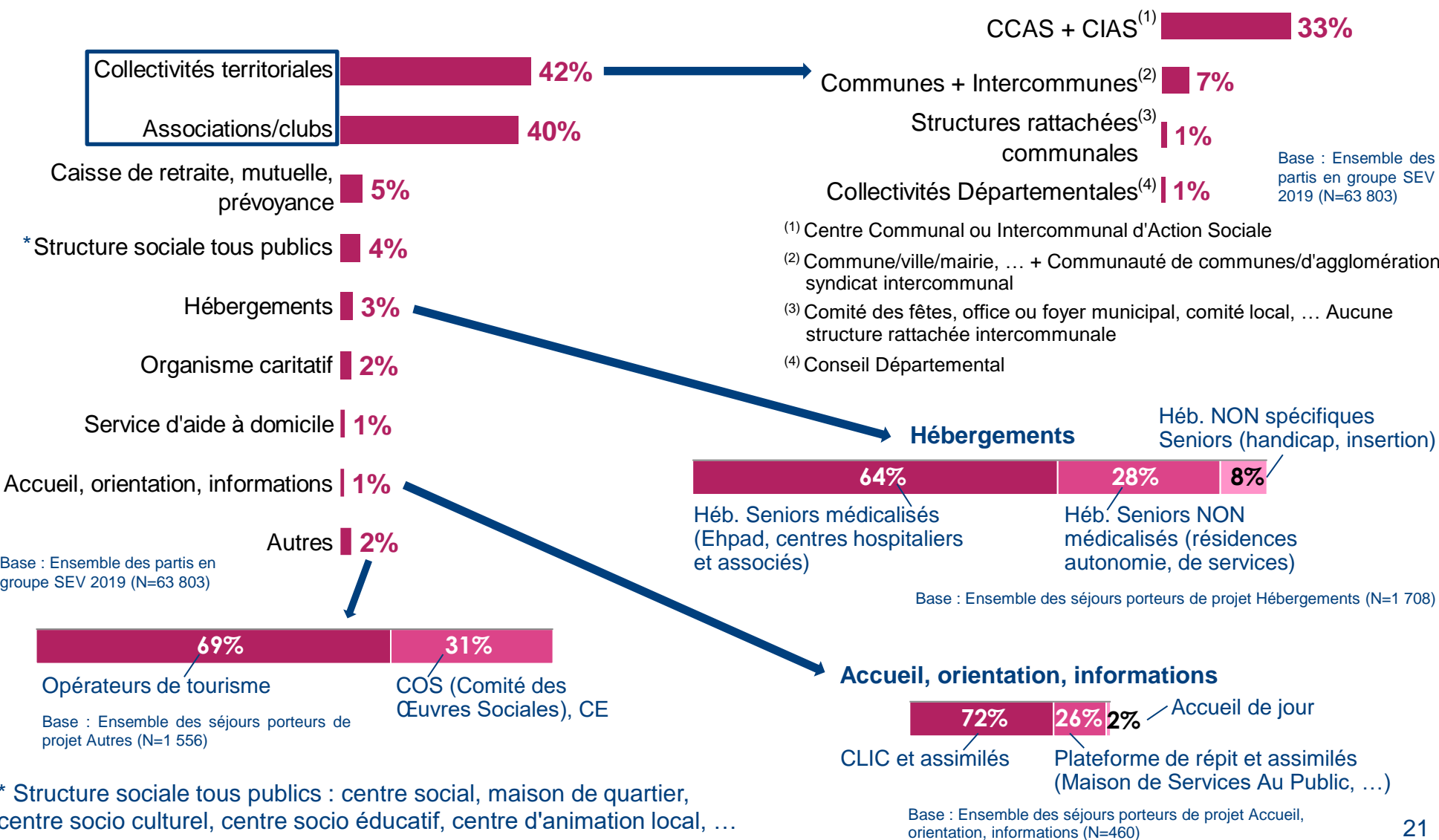
**RAPPEL : une contrainte : l'offre des professionnels du tourisme + le choix des porteurs de projet pour les séjours en groupe 19**



# Deux catégories de porteur de projet concentrent 82 % des séjours en groupe



- Les collectivités territoriales (42 %), essentiellement de niveau communal (CCAS, communes et structures rattachées : 39 %) et marginalement de niveau intercommunal (2 %) et départemental (1 %)
- Les associations et clubs (40 %), principalement de retraités mais pas exclusivement : associations de malades/handicapés - associations familiales, sportives, liées à une activité professionnelle, ...

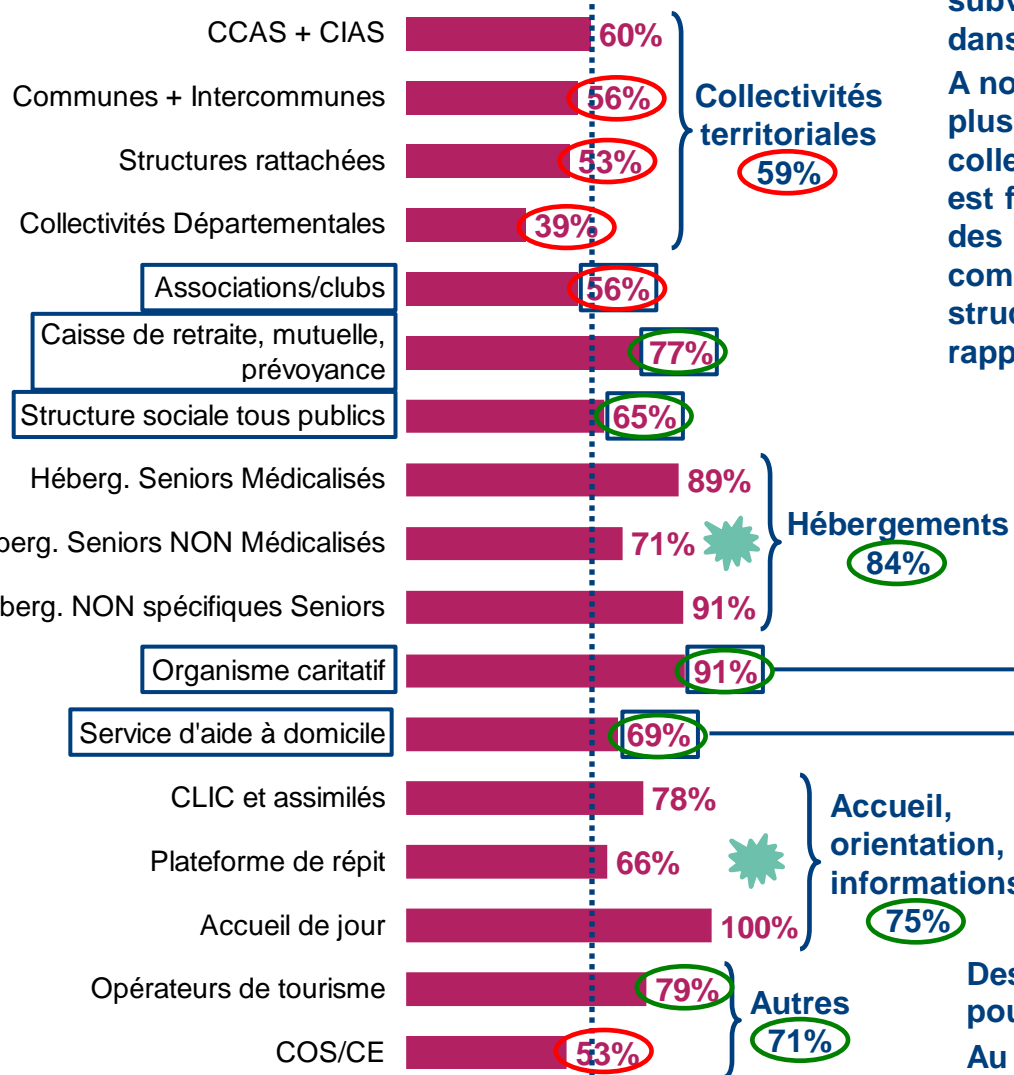


\* Structure sociale tous publics : centre social, maison de quartier, centre socio culturel, centre socio éducatif, centre d'animation local, ...

# Selon les types de porteur de projet, une fragilité économique des partis avec SEV très contrastée : 39 % de séjours subventionnés pour les collectivités départementales vs 91 % pour les organismes caritatifs et 84 % pour les hébergements



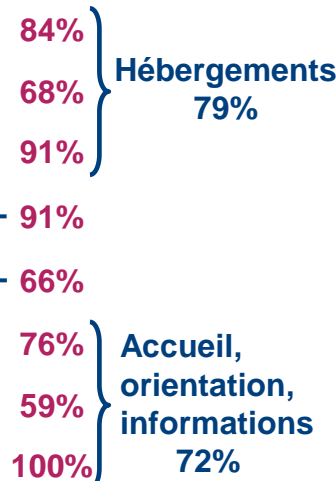
## Part des séjours subventionnés par l'ANCV



Des séjours également plutôt moins fréquemment subventionnés pour les associations/clubs, les COS/CE et, dans une moindre mesure, les collectivités territoriales

A noter : parmi celles de niveau communal et intercommunal : plus les structures s'éloignent du cadre strict de la collectivité, plus le taux de séjours subventionnés par l'ANCV est faible : 60 % soit quasiment le taux moyen de l'ensemble des séjours en groupe pour les CCAS/CIAS, 56 % pour les communes/intercommunes et seulement 53 % pour les structures rattachées à la commune, ce taux tendant à se rapprocher de celui des associations/clubs

## Hors éligibles en tant qu'aidant\*



Pour les porteurs de projet qui accompagnent des publics particulièrement fragiles qui nécessitent la présence d'aidants professionnels, les taux de subvention accordée, aidants exclus, demeurent très élevés, ces partants cumulant fragilité économique et personnelle

Des taux de subvention accordée au-dessus du taux moyen pour tous les autres grands types de porteur de projet  
 Au sein d'une même catégorie, des résultats très hétérogènes pour les hébergements et l'accueil/orientation/informations

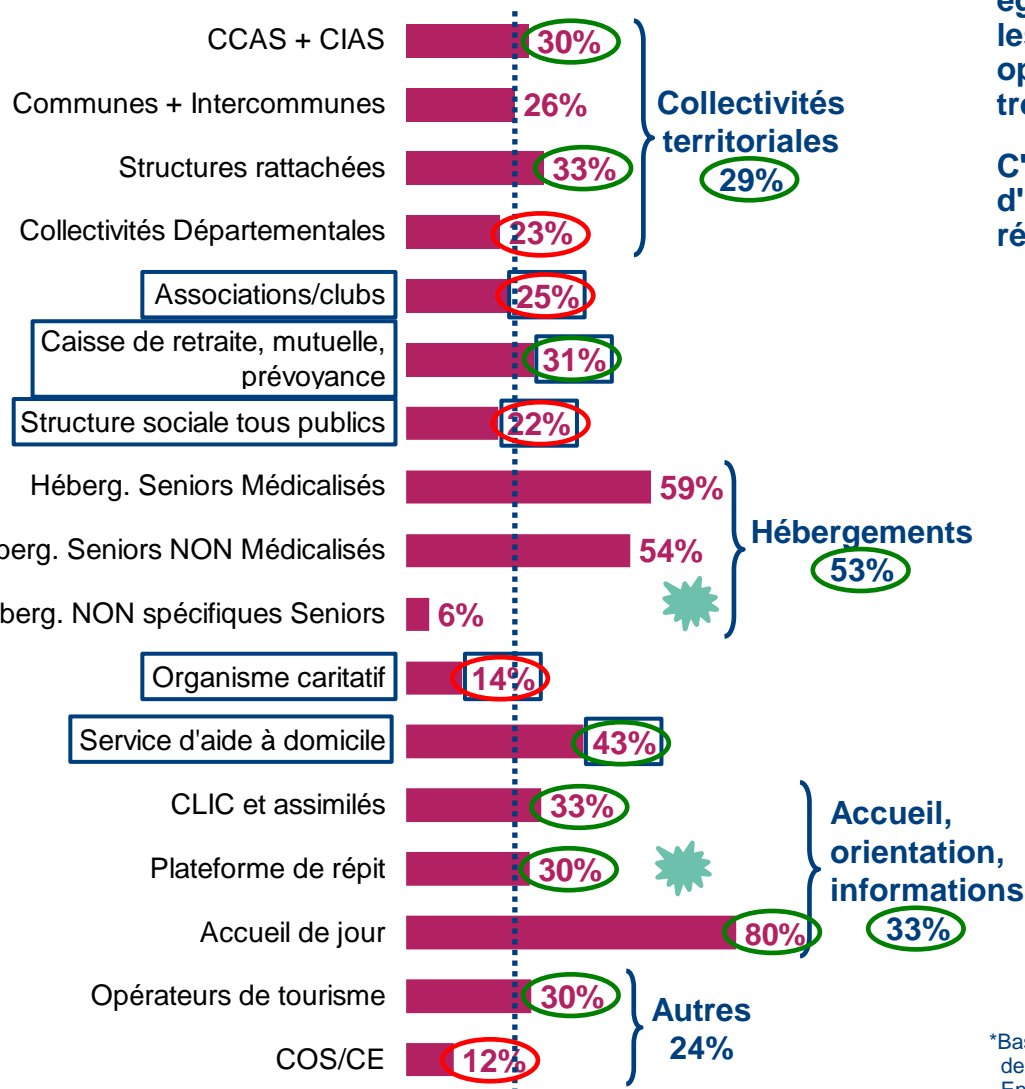
\* Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2019 à l'exclusion des éligibles à l'aide financière de l'ANCV en tant qu'aidant (N=62 369). Pour les autres types de porteur de projet, les résultats sont identiques à l'arrondi près (1 %) : très peu d'aidants dans leurs séjours

# Des résultats en terme de répartition par âge encore plus hétérogènes que pour la proportion de séjours subventionnés



Logiquement, davantage de plus âgés parmi les partis avec SEV via des porteurs de projet spécialisés dans la fragilité personnelle : hébergements permanents ou accueils de jour et services d'aide à domicile

## \*Part des "80 ans et +"



Parmi les porteurs de projet "généralistes", se distinguent également les collectivités communales/intercommunales, les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance ainsi que les opérateurs de tourisme dont quasiment un partant sur trois est âgé de 80 ans et plus

C'est également le cas des structures d'orientation et d'informations comme les CLICs et les plateformes de répit bien différentes sur ce critère des accueils de jour

En ce qui concerne les hébergements, la part de seniors de 80 ans et plus est assez homogène finalement entre les structures médicalisées et non médicalisées.

A noter que l'on trouve marginalement quelques personnes de 80 ans et plus dans les hébergements non spécifiquement réservés aux personnes âgées mais spécialisés dans le handicap

Les COS/CE et les organismes caritatifs présentent particulièrement peu de "très âgés" (moins de 15 %)

C'est également le cas mais de façon plus modérée pour les structures sociales tous publics et les collectivités départementales qui se distinguent ainsi des autres collectivités locales

Enfin, les associations/clubs font également partie des porteurs de projet avec plutôt moins de très âgés mais l'écart vs l'ensemble des séjours en groupe est assez faible

\*Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2019 à l'exclusion des éligibles à l'aide financière de l'ANCV en tant qu'aidant (N=62 369).

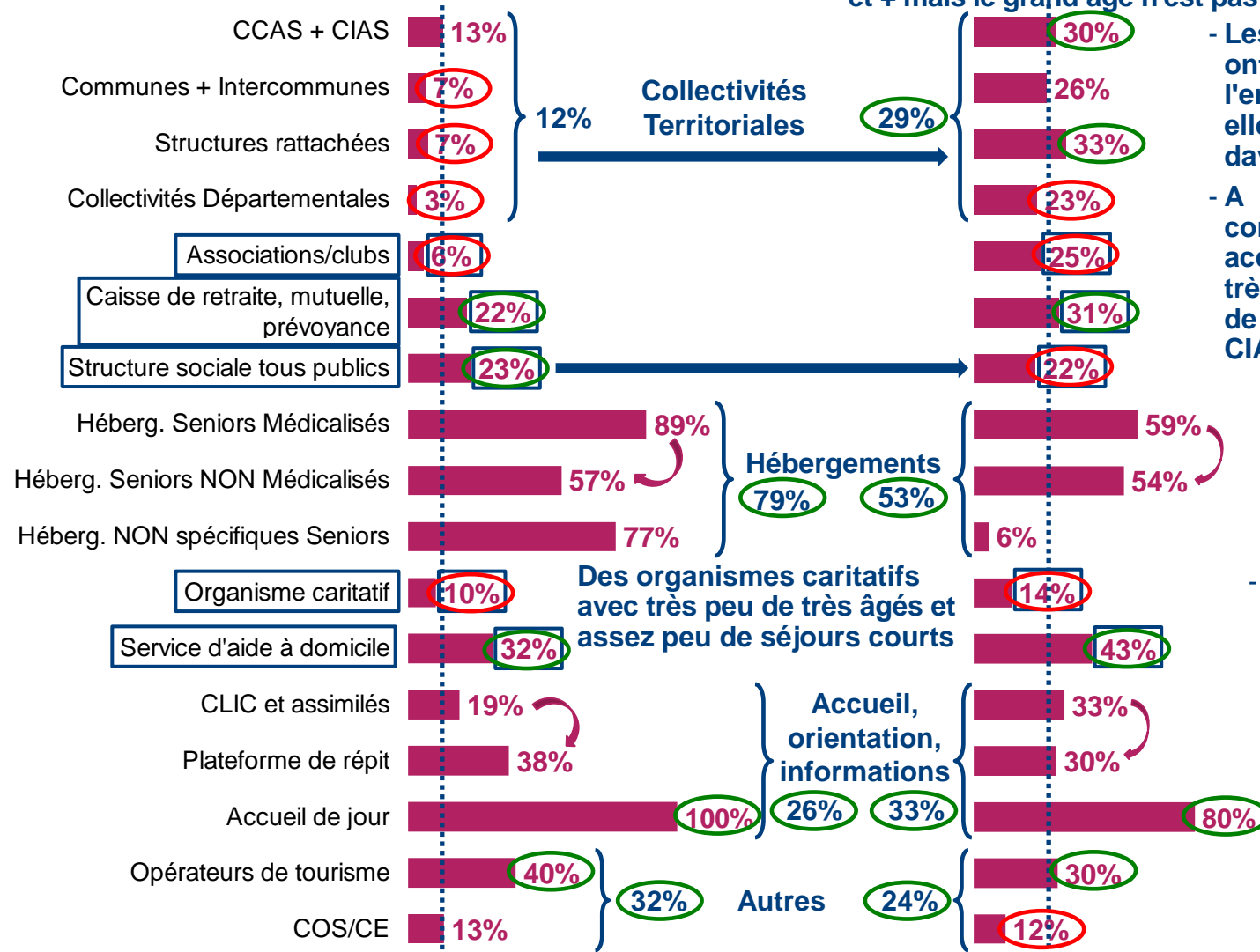
En effet, la comparaison entre les différents types de porteur de projet serait faussée pour ceux qui accompagnent des populations particulièrement fragiles qui nécessitent la présence d'aidants professionnels : la proportion des partis les plus âgés serait, pour ces porteurs de projet, de fait, artificiellement tirée vers le bas

# Les séjours courts sont particulièrement fréquents pour les porteurs de projet qui



accompagnent les publics aux fragilités personnelles les plus importantes dont évidemment le grand âge

Se distinguent donc les mêmes porteurs de projet que pour les résultats concernant les 80 ans et plus : "les spécialisés" (hébergements permanents, accueils de jour et services d'aide à domicile) ainsi que certains généralistes comme les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance et les opérateurs de tourisme. Certes, un lien entre la part des séjours courts et celle des 80 ans et + mais le grand âge n'est pas la seule motivation à ces séjours :



- Les structures sociales tous publics ont plutôt moins de très âgés vs l'ensemble des séjours groupe mais elles privilégient néanmoins davantage les séjours courts

- A l'inverse, les collectivités communales / intercommunales accompagnent plutôt davantage de très âgés mais assez rarement lors de courts séjours (sauf les CCAS / CIAS dans la moyenne)

- Alors que les CLICs et les plateformes de répit ont, de la même façon, environ un tiers de 80 ans et plus, ces dernières proposent deux fois plus de séjours courts que les CLICs

- De même, les hébergements seniors médicalisés et non médicalisés présentent des taux de 80 ans et plus comparables mais la part des courts séjours est très différente (très nettement supérieure pour les médicalisés)

Spécificité des associations / clubs et des collectivités départementales : plutôt moins de très âgés et des séjours courts particulièrement rares

**Part des séjours de 5 jours**  
Ensemble séjours groupe : 13%

○ Se distingue en - - -  
○ Se distingue en + + +

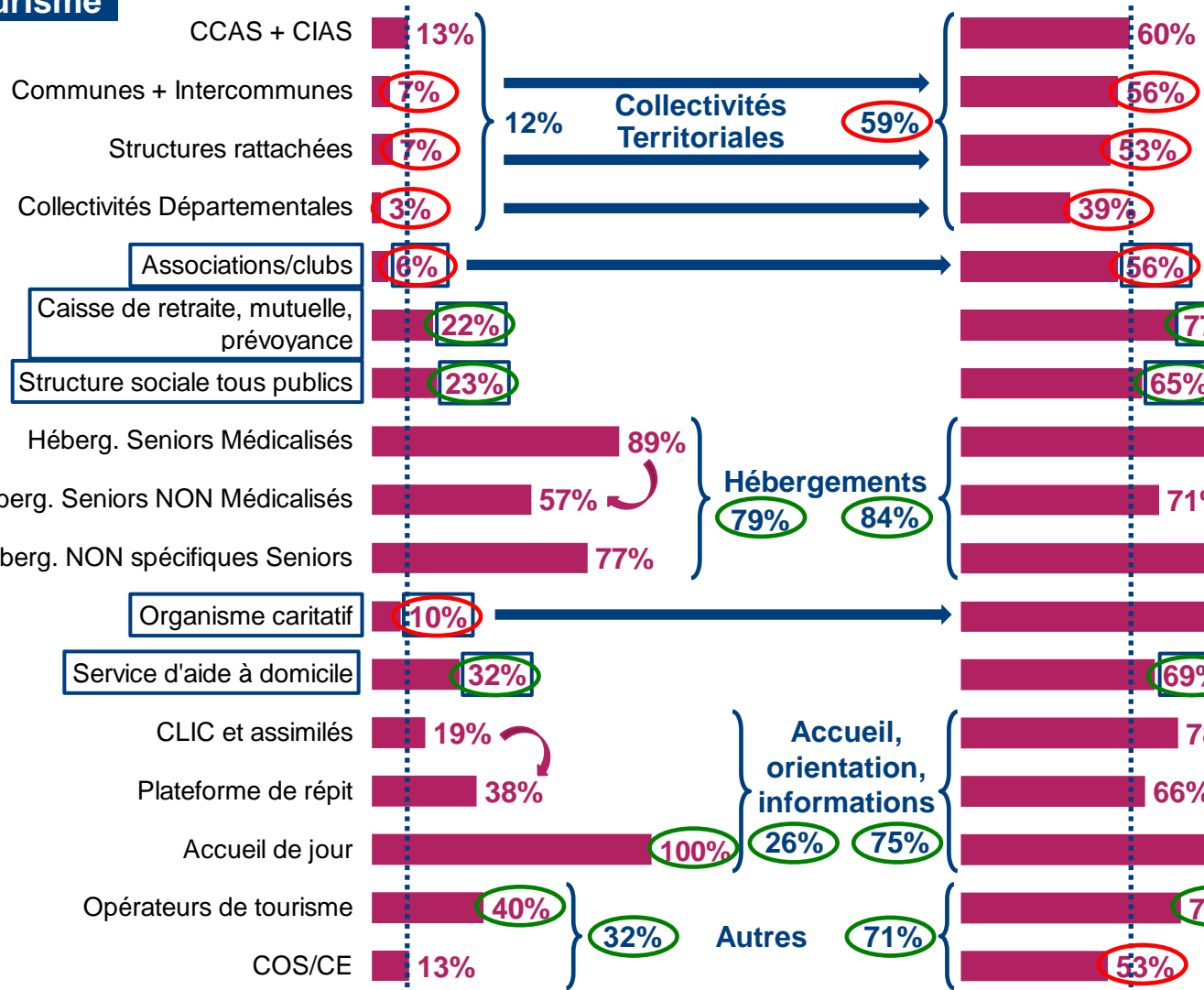
**\*Part des "80 ans et +"**  
\*Ensemble séjours groupe : 27%

Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2019 (N=63 803)  
\*Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2019 hors aidants (N=62 369)





# Fragilité personnelle et fragilité économique des partants : elles se cumulent pour les porteurs de projet "spécialisés" (hébergements permanents / accueils de jour, structures d'orientation, informations et services d'aide à domicile) ainsi que pour certains généralistes comme les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance, les structures sociales tous publics et les opérateurs de tourisme



Logiquement, une fragilité économique plus prégnante pour les organismes caritatifs : un peu moins de séjours courts que pour l'ensemble des départs en groupe mais, un taux de séjours subventionnés parmi les plus élevés

Les associations/clubs, les collectivités départementales et les structures qui s'éloignent du cadre strict de la collectivité communale / intercommunale présentent comparativement, à la fois peu de séjours courts et peu de séjours subventionnés → des partis SEV plutôt moins fragiles. En revanche, ce n'est pas le cas des CCAS/CIAS qui se situent dans la moyenne

Une spécificité au sein de la catégorie accueil/orientation/informations : des résultats nettement au dessus des scores moyens pour les CLICs et les plateformes de répit mais un profil de partants différents : davantage de séjours subventionnés pour les premiers et deux fois plus de séjours courts pour les plateformes de répit

**Part des séjours de 5 jours**  
Ensemble séjours groupe : 13%

○ Se distingue en - - -  
○ Se distingue en + + +

**Part des séjours subventionnés**  
Ensemble séjours groupe : 61%

# Séjours en groupe SEV 2019 : 25,05 millions de CA générés

Près de 6,1 millions de subventions accordées par l'ANCV soit 24 % du CA



Catégorie de Porteurs de projet	Nombre de séjours	CA généré	Nombre de subventions accordées	Montant des subventions accordées
Collectivités territoriales *	26 868	10 573 358 €	15 819	2 483 415 €
Associations, clubs	25 207	10 011 817 €	14 111	2 238 360 €
Caisse de retraite, mutuelle, prévoyance	3 133	1 211 304 €	2 404	372 115 €
Structure sociale tous publics	2 835	1 093 227 €	1 835	283 250 €
Hébergements **	1 708	595 975 €	1 436	199 960 €
Organisme caritatif	1 449	571 655 €	1 322	208 570 €
Service d'aide à domicile	587	222 919 €	407	61 720 €
Accueil, orientation, informations ***	460	176 279 €	345	53 050 €
Autres ****	1 556	592 423 €	1 097	165 645 €
<b>TOTAL</b>	<b>63 803</b>	<b>25 048 957 €</b>	<b>38 776</b>	<b>6 066 085 €</b>

* CCAS + CIAS	20 978	8 235 365 €	12 629	1 977 740 €
* Communes + Intercommunes	4 478	1 776 790 €	2 516	399 010 €
* Structures rattachées communales	854	338 217 €	456	72 210 €
* Collectivités Départementales	558	222 986 €	218	34 455 €
** Héberg. Seniors Médicalisés	1 086	372 121 €	968	132 930 €
** Héberg. Seniors NON Médicalisés	483	175 460 €	342	49 220 €
** Héberg. NON spécifiques Seniors	139	48 394 €	126	17 810 €
*** CLIC et assimilés	330	128 454 €	256	39 910 €
*** Plateforme de répit et assimilés	120	44 465 €	79	11 790 €
*** Accueil de jour	10	3 360 €	10	1 350 €
**** Opérateurs de tourisme	1 067	400 279 €	840	125 175 €
**** COS/CE	489	192 144 €	257	40 470 €

Ordre inversé

Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2019 (N=63 803)



# Récapitulatif financier par région : réception / émission



Aucune surprise sur le positionnement des différentes régions

	CA généré			Montant des subventions accordées		
	Domicile	Destination	Dest - Dom	Domicile	Destination	Dest - Dom
Auvergne-Rhône-Alpes	4 586 981 €	3 885 446 €	- 701 535 €	1 208 745 €	1 006 775 €	- 201 970 €
Bourgogne-Franche-Comté	2 020 388 €	1 832 640 €	- 187 748 €	511 710 €	451 630 €	- 60 080 €
Bretagne	2 373 737 €	3 332 418 €	+ 958 681 €	620 895 €	833 650 €	+ 212 755 €
Centre-Val de Loire	912 074 €	283 506 €	- 628 568 €	219 800 €	75 605 €	- 144 195 €
Corse	26 521 €	1 027 110 €	+ 1 000 589 €	6 240 €	218 240 €	+ 212 000 €
Grand Est	3 743 097 €	2 313 054 €	- 1 430 043 €	957 995 €	585 770 €	- 372 225 €
Hauts-de-France	3 313 205 €	1 043 021 €	- 2 270 184 €	873 230 €	274 965 €	- 598 265 €
Ile-de-France	3 644 655 €	38 538 €	- 3 606 117 €	736 850 €	10 480 €	- 726 370 €
Normandie	1 902 643 €	718 159 €	- 1 184 484 €	506 535 €	195 105 €	- 311 430 €
Nouvelle Aquitaine	2 458 602 €	6 016 437 €	+ 3 557 835 €	704 790 €	1 563 335 €	+ 858 545 €
Occitanie	2 977 254 €	5 927 432 €	+ 2 950 178 €	810 725 €	1 583 290 €	+ 772 565 €
PACA	2 124 402 €	5 169 904 €	+ 3 045 502 €	560 295 €	1 356 805 €	+ 796 510 €
Pays de la Loire	3 516 364 €	1 820 906 €	- 1 695 458 €	983 580 €	492 940 €	- 490 640 €
DOM	4 020 €	0 €	- 4 020 €	640 €	0 €	- 640 €
Etranger	0 €	195 372 €	+ 195 372 €	0 €	53 440 €	+ 53 440 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 603 943 €</b>	<b>33 603 943 €</b>	<b>0 €</b>	<b>8 702 030 €</b>	<b>8 702 030 €</b>	<b>0 €</b>